

SOCIÉTÉ

D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X<sup>e</sup> VOLUME

N<sup>o</sup> 10



OCTOBRE

1883

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville. 11

Le Dimanche 4 novembre, Distribution des récompenses dans le local qui sera indiqué par les affiches.  
L'Examen des GARÇONS-JARDINIERS aura lieu dans la salle du Conseil, le Dimanche 28 octobre, à 4 heures.

## CONVOCATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — M. le M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Cossin, secrétaire.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.  
M. Reusse, conservateur du matériel.

### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
MM. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents  
M. Bruet, secrétaire-général.  
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.  
M. Dravière, trésorier.  
M. Daguët, trésorier-adjoint.  
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Watry. — M. Thirion.  
— M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny.  
— M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Simon Compiègne. — Tassin — Félix Dupuis. — Fossiez. — Guinand. — Harard. — Fleury. — Noché. — Lozet. — Bougeonnier.

Font : MM. Renaut, président.

### SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.  
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).  
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 7 OCTOBRE 1883. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à deux heures, dans la nouvelle salle offerte par la Municipalité, à l'ancienne Ecole des Frères. Un grand nombre de Sociétaires sont présents.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Trois nouveaux sociétaires sont admis.

Une magnifique corbeille de Bégonias tubéreux est déposée sur le Bureau par M. Lozet. — *Mention honorable.*

La correspondance se compose de :

1° Une lettre de M. Dudoüy, président de la Société d'horticulture de Pontoise, demandant que le Bulletin indique que le mémoire de M. Grenet, en cours de publication, est extrait des Annales de la *Société d'agriculture et d'horticulture de Pontoise*, et qu'il a valu à son auteur une médaille d'or. — M. le Secrétaire-Général fait observer que tous les articles empruntés aux Sociétés correspondantes portent une mention spéciale, soit au commencement des Extraits, soit à la fin, et qu'il sera ainsi fait droit à la réclamation de M. Dudoüy. — Il fait remarquer que le *Monde horticole* annonce que la création de *Diplômes aux Elèves jardiniers* est due au *Cercle horticole du Nord*, tandis que l'honneur en revient à notre Société.

2° Une lettre de M. Vaudier, demandant l'inscription de l'un de ses aide-jardiniers, pour le concours du 28 octobre ; M. Bruet dit que les jeunes gens qui désirent passer l'examen pour l'obtention d'un diplôme n'ont qu'à se présenter le 28, à quatre heures, ainsi que l'indique le Bulletin.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice :

8944

CB :

4070

SHAS



3° Une lettre de M. Reusse, accompagnant l'état des jetons en compte avec les Sociétaires.

4° Une lettre de M. Delaville, professeur d'horticulture à Beauvais, renfermant la nomenclature des 37 meilleures variétés de pommes à cidre. — *Remerciements.*

5° Un rapport de M. Lozet, sur l'Exposition de Troyes.

6° Un autre rapport du même sur le livre de M. Baltet, intitulé : *L'Action du froid*, pendant l'hiver 1879-80.

7° Un mémoire de M. Leuillier, instituteur à Duvy, pour le concours spécial des instituteurs.

8° Un catalogue de la maison Durand, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine.

9° Un autre des pépinières de M<sup>me</sup> veuve Cordier et fils, de Bernay (Eure).

10° Une liste des récompenses de la 40<sup>e</sup> Exposition internationale de Lille, du 1<sup>er</sup> septembre 1883.

11° Une brochure de M. Lequeux, de la Marne, sur la création des chambres d'Agriculture. — La Société a émis son avis dans la séance d'août.

La Commission du pincement de la vigne est priée de vouloir bien faire parvenir son rapport au Secrétariat pour l'insertion au Bulletin. — Le rapport constate que, dans le jardin de la Société, toute la vigne est pincée à deux feuilles au-dessus de la grappe, excepté pour les branches faibles qui sont pincées beaucoup plus haut. C'est ce système qu'approuve la Commission.

Le dépouillement des bulletins donne lieu aux communications suivantes :

Par une lettre adressée à M. Vauvel, et insérée dans le *Journal de vulgarisation de l'horticulture*, M. le docteur G. de Saunois fait valoir les avantages et l'économie que peut procurer l'usage des poêles Chouberski, pour le chauffage des serres dans lesquelles on ne veut pas faire la dépense d'un thermosiphon. — M. Dubarle craint que la chaleur ne puisse

être modérée et dirigée assez facilement pour créer une température régulière.

Le *Bulletin de la Société Autunoise* cite le procédé suivant pour conserver les pommes de terre bonnes à manger : il suffit de tuer les germes au moment où la pousse va commencer, en plongeant les tubercules dans l'eau bouillante, pendant une minute ou deux, ou en les exposant pendant le même temps à un jet de vapeur.

Le procès verbal de la *Société nationale et centrale*, du 9 août, a accordé une prime de 1<sup>re</sup> classe à M. Chemin, créateur du *céleri blanc*. — M. Barré dit que ce céleri est excellent, tendre, volumineux de feuilles et n'a que de petites racines; il en recommande la culture à ses collègues.

Le *Journal d'agriculture*, du 22 septembre, renferme un excellent article de M. Chatin, sur *La Truffe*, duquel on peut tirer les renseignements suivants : Les sols calcaires sont les seuls qui produisent la truffe noire; elle peut cependant se

développer dans des terres qui ne contiennent que  $\frac{2}{100}$  ou  $\frac{3}{100}$

de chaux. Mais cette proportion de chaux peut-être regardée comme la proportion limite. La truffe se rencontre jusque sous le climat de Paris, dans des terrains exempts d'humidité stagnante : cependant la récolte des truffes ne sera abondante que s'il tombe de grandes pluies en juillet et août. La maturation commence après les premiers froids de novembre et se continue jusqu'au commencement du printemps. L'existence d'une truffière se reconnaît très facilement aux signes suivants : Le sol est dépouillé de sa végétation herbacée, les mousses elles-mêmes se présentent soulevées et sèches; la terre est effritée, friable, tandis que le sol qui limite la truffière est habituellement recouvert d'herbes et conserve sa compacité. Les truffières se forment et apparaissent, soit dans les jeunes semis de chênes truffiers, soit dans de vieilles plantations et dans la zone des jeunes racines. Les chiens et les porcs sont employés à faire la récolte.

Il suffit pour cultiver la truffe d'un sol suffisamment calcaire, d'un climat tempéré et d'un semis de glands truffiers, c'est-à-dire tombés d'un chêne ayant une truffière à son pied.

M. Bruiet fait remarquer que la culture de la truffe est applicable à notre pays, puisqu'il y a dix ans environ le tribunal de Senlis condamnait un individu qui, à Creil, récoltait ce précieux tubercule sans le consentement du propriétaire; ce marchand avait déjà été condamné pour le même fait par le tribunal d'Etampes. M. Vernois ajoute que, sous Charles VI, il y avait à Creil un dignitaire désigné sous le nom de Truffier, sans doute parce que ce produit y était, sinon cultivé, au moins récolté dans la contrée.

Il est donné communication des décisions suivantes, prises le Conseil d'administration, dans sa dernière réunion. MM. Noché, Compiègne, Fossiez, Dubarle et Bougeonnier, sont nommés jurés pour le troisième Concours spécial, et M. Palfroy est désigné comme juré supplémentaire.

MM. Fossiez, Minard, Lozet, Dubarle, Pichon et Barbier (Emmanuel), sont nommés membres de la Commission d'examen des Mémoires des Instituteurs, sous la présidence de M. Halouin, inspecteur primaire.

Les mêmes membres examineront les aide-jardiniers aspirant au diplôme.

Le Conseil autorise M. le Secrétaire-Général à faire blanchir les murs de la nouvelle salle des séances; la dépense, montant à 40 francs, sera imputable à l'article du budget intitulé : Loyer.

Pour perpétuer les noms des bienfaiteurs de la Société, le Conseil décide l'installation au jardin de la Société d'une plaque commémorative. M. le docteur Pigeaux sera inscrit, puis M. et M<sup>me</sup> Corbin et leurs enfants. — Article du budget : Dépenses imprévues.

Le projet de plantation de pommiers à cidre destinés à produire des greffes de fruits recommandables pour les So-

ciétaires a été longuement discuté : MM. Fontaine, Brochon, Bruiet, Dubarle et Lozet, ont pris part à la discussion qui s'est terminée par le vote suivant : Les arbres seront plantés dans les jardins d'instituteurs, deux par commune, quatre au jardin d'essais, et les autres dans les terrains de l'Hôpital.

Cette décision, après de nouvelles explications en séance publique, n'est pas acceptée; mais l'Assemblée vote, à l'unanimité, la résolution suivante : Les 37 variétés de pommiers, recommandées par M. Delaville, seront greffées dans le jardin d'essais, de manière à ce que les Sociétaires puissent avoir à leur disposition des greffons, mais seulement après que les instituteurs de l'arrondissement auront reçu de quoi propager ces variétés dans leurs jardins.

### Troisième Concours spécial.

Les apports pour ce dernier concours de l'année sont beaucoup plus nombreux qu'aux deux premiers et brillent par leur beauté, ce dont M. le Président félicite les concurrents.

Le jury était composé de MM. Dubarle, Compiègne, Noché, Bougeonnier et Palfroy, et a décerné les récompenses suivantes :

#### 1<sup>o</sup> Légumes.

M. BARRE, pour 30 variétés de légumes. — 16 points.

#### 2<sup>o</sup> Fruits.

M. MINARD, pour 23 variétés de Pommes et Poires. — 16 points.

#### 3<sup>o</sup> Fleurs.

M. GORENFLOT, pour Begonias Rex, Geraniums et 35 variétés de Dahlias de semis. — 16 points.

#### Même Concours.

M. GUINAND, pour un lot de Dracœnas. — 19 points.

4<sup>o</sup> Concours spécial de Begonias tubéreux de semis.

MM. LOZET, 20 points.

GUINAND, 20 —

GORENFLOT, 11 —

Le Règlement des Concours spéciaux pour 1883, disant : il sera décerné une médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, au plus beau lot de Begonias tubéreux de semis; et les jurés ayant accordé le même nombre de points à MM. Lozet et Guinand, l'Assemblée vote l'acquisition d'une médaille supplémentaire.

La séance est levée à cinq heures, après le tirage de la loterie, composée de deux pots de Begonias offerts par M. Guinand, et de Légumes également donnés par M. Barré.

---

*Membres admis dans la Séance du 7 octobre 1883.*

MM. LALOU, propriétaire au château de La Chapelle-en-Serval.

AUBIN, marchand de vins au même pays.

DE SAINT-FÉLIX, homme de lettres, avenue Trudaine, 6, à Paris.

---

## RAPPORT

sur l'Exposition de Troyes,

PAR M. LOZET.

---

La Société d'Horticulture, vigneronne et forestière de l'Aube, ouvrait à Troyes une Exposition, le 19 mars 1883.

Celle-ci était générale, et coïncidait avec le Concours régional agricole, qui se tenait dans cette ville, ainsi qu'avec d'autres Concours et Expositions qui avaient été organisés: Concours de musiques, de pompes, de tir, d'appareils de laiterie, de maréchalerie, etc.; Expositions agricole, hippique, canine, forestière, industrielle, scolaire et des beaux-arts.

Ce qui donnait à cette cité une grande animation, c'est qu'à ces différents Concours venaient se joindre des conférences, faites par des hommes compétents. Ici, sur le phyl-

loxera, là sur la transformation du sang en engrais, ailleurs sur l'hygiène rurale, etc.; enfin des réunions publiques annonçaient à tout venant étranger que des fêtes imposantes et utiles se célébraient dans cette ancienne capitale de la Champagne, longtemps l'une des principales villes de la France; aujourd'hui encore elle reste industrielle, active et progressive, augmentant sa population chaque année d'une manière notable.

Délégué par vous, Messieurs et chers Collègues, pour faire partie du Jury, je me rendis à Troyes, où j'avais été convoqué pour le 19 mai, à huit heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville.

A huit heures et demie, le Jury, au nombre de 27 membres, était composé. Il nomma président: M. Mie, maire de Coulommiers, délégué de la Société de cet arrondissement.

Secrétaire, M. Delaville, grainetier à Paris, délégué de la Société centrale d'horticulture de France.

Puis, il se subdivisa en quatre sous-commissions correspondant aux quatre sections annoncées au programme.

### PREMIÈRE SECTION

*(Horticulture).*

MM. Delaville, de Paris; Machet, de Châlons-sur-Marne; Etienne, d'Epinal; Lemoine, de Nancy; Defresne, de Vitry-sur-Seine; Chartier, de Montmorency; Laruelle, de Ville-momble; Rode-Poupas, de Chaumont; Quinard, de Nogent-sur-Seine; Lozet, de Senlis.

### DEUXIÈME SECTION

*(Viticulture et Boissons fermentées).*

MM. Girard (E.), agrégé au Lycée de Troyes; Roger-Fosse, de Saint-Leu; Sormin, de Montreuil-sous-Bois; Démarche, de Troyes; Collot, de Troyes.

### TROISIÈME SECTION

*(Sylviculture).*

MM. Delaire, d'Orléans; Rivière, d'Amiens; Cousin, de Sceaux; Gouchault, d'Orléans; Baltet (Charles), de Troyes.

QUATRIÈME SECTION

(Arts et Industrie).

MM. Mie, de Coulommiers; Depontallier, de Troyes; Brisson, de Grisy-Suismes; Le Comte, de la Société d'Emulation des Vosges; Neveux, de Troyes; Pery, de Troyes; Robert, de Troyes.

Sous la direction des membres du Bureau, chaque Commission commença ses opérations. Je ne vous parlerai que de celle dont j'ai fait partie, c'est-à-dire de l'horticulture, ainsi que des principaux lauréats.

Le square public, appelé Jardin du Beffroi, servait d'emplacement aux objets exposés : outils, machines, serres, châssis, etc., à l'usage de l'horticulture. L'entrée offrait un bel aspect; dans le fond, se trouvait une vaste tente où étaient réunies les plantes fleuries et délicates, parmi lesquelles on remarquait de beaux lots de Palmiers, de Dracœnas, de Caladiums du Brésil, de Coleus, de Rhododendrons, d'Azalées, de Pelargoniums, de Rosiers bien fleuris, de très beaux bouquets et de très belles couronnes; tout cela placé avec goût, ce qui en augmentait l'éclat, quoi qu'un peu plus de lumière l'aurait, ce me semble, fait ressortir davantage. Au centre, un magnifique chalet représentant toute l'industrie forestière, dont les travaux étaient extrêmement remarquables. Ça et là, sur des corbeilles et des massifs, se trouvaient groupées de superbes collections de Conifères, d'arbres fruitiers, forestiers, de plantes vivaces, etc., toutes d'une grande beauté, ensemble qui faisait du jardin une attrayante promenade pour les visiteurs.

Les Légumes, peu nombreux à cause de la mauvaise saison printanière et aussi de l'époque peu avancée, étaient cependant représentés par de jolis spécimens. Après une inspection minutieuse des lots, qui dura toute la journée, le jury accorda les récompenses suivantes :

Grand prix d'honneur : Vase de Sèvres, offert par le Pré-

sident de la République, M. Royer (Ernest), horticulteur à Troyes, pour sa culture en pots de rosiers de toute beauté et diverses plantes de serre chaude.

Prix d'honneur : Objet d'art, offert par le Conseil général, M. Fraye (Henry), jardinier-chef chez M. Casimir Perier, à Pont-sur-Seine, pour son lot de plantes de serre chaude.

Prix d'honneur : Objet d'art, offert par les Dames patronesses, MM. Valade-Moynat et fils, horticulteurs à Nogent-sur-Seine, pour leur lot de plantes variées et couronnes de fleurs.

Prix d'honneur : Médaille d'or, offerte par le Ministre de l'Agriculture, MM. Leclère (Alphonse) père et fils, pépiniéristes à Epagne, pour une magnifique collection de conifères.

Médaille d'or : M. Blondel-Deek, maraîcher à Troyes, pour un lot de légumes.

Médaille d'or : MM. Pons père et fils, horticulteurs à Nogent-sur-Seine, pour l'ensemble de leur lot de plantes de serres variées.

Suivent : quatre médailles de vermeil, treize médailles d'argent grands et petits modules, dont deux du Ministre de l'Agriculture, ainsi que des médailles de bronze, décernées à des lots méritants.

Les Membres du Jury adressèrent des félicitations aux exposants hors concours.

MM. Baltet frères, horticulteurs à Troyes, avaient exposé des lots superbes, où l'on remarquait un vase formé de pommiers en 16 variétés Baccifères et autres; une collection d'arbres tiges d'ornement d'une très belle végétation, des arbres tiges de fruits à cidre, à branches verticales propres à la plantation du bord des routes; un lot de rosiers nains, très fleuris; un lot de rhododendrons; un lot de géraniums zonales, et enfin un lot de plantes de récente introduction, parmi lesquelles se trouvaient le Mirobolan à fleurs roses doubles, venant du Japon, le Cerasus-Capuli, le

Ligustrum Simoni, et d'autres variétés appelées à jouer un grand rôle dans l'horticulture.

Avant de terminer ce rapport peu détaillé, mais suffisant pour vous donner un aperçu de l'importance de cette Exposition, permettez-moi de vous dire que les réceptions faites aux Membres du Jury étaient nobles et grandes; un banquet leur était offert, le soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. La soirée fut des plus agréables, les exposants, les amateurs, les horticulteurs, les membres de la Commission d'organisation, les membres du Jury et bon nombre de personnages éminents de la Municipalité, fêtaient avec un entrain des plus joyeux, les lauriers remportés par les praticiens du culte de Flore.

A la fin du diner, M de Cossigny, président de la Société, prononça dans une courte allocution des paroles d'encouragement des plus courtoises, remercia ensuite la Municipalité, les Exposants, les Organisateurs, ainsi que MM. les Jurés. Puis, il but aux progrès futurs des pionniers de l'horticulture.

Je termine, Messieurs et chers Collègues, en vous remerciant bien sincèrement de l'honneur que vous m'avez accordé en représentant notre Société à une aussi belle cérémonie.

J'en garderai longtemps un agréable souvenir.

---

## Moyens de retenir aux champs les ouvriers des Campagnes.

---

### CHAPITRE I

(Suite).

6° De l'enseignement moral et civique dans les écoles primaires.

Ce n'est tout à fait qu'incidemment que nous nous entretenons de l'enseignement moral et civique.

Depuis 1789, nous parlons toujours des droits que nous a donnés la Révolution; aussi ce mot est-il toujours dans nos

conversations : *J'ai le droit, c'est mon droit, on n'a pas le droit, etc.*

Nous parlons bien moins souvent de nos devoirs. Et cependant nous avons certainement, tous autant que nous sommes, autant de devoirs que de droits. Il ne faut pas que nous l'oublions. Ce qui fait que nous commettons tant de fautes, c'est que notre éducation est mauvaise. Nous ne nous plaignons plus dans notre village, et nous le quittons pour prendre dans une ville un état qui est quelquefois bien désavantageux, mais pour rien au monde nous ne voudrions revenir au pays natal; nous serions des paysans tandis que nous sommes presque des bourgeois; nous porterions une blouse tandis que nous sommes en paletot. Mais, franchement, sommes-nous plus heureux? Non, certainement.

Nous pensons que toutes ces erreurs, tous ces mécomptes, tous ces déboires sont dus à une fausse éducation, que l'enseignement moral et civique, qui a pour but :

1° De faire des hommes sérieux et réfléchis; 2° De faire connaître à nos enfants les devoirs et les obligations qu'ils doivent à leurs parents et à leurs semblables; 3° De leur inculquer l'idée et l'amour de la patrie; 4° De les élever dans la connaissance de leurs droits et devoirs sociaux; 5° D'en faire enfin des hommes justes, honnêtes, laborieux, économes, sains d'esprit et de corps, empêchera, dans une certaine mesure, que nous nous leurrions de la sorte.

### CHAPITRE II

#### DES MOYENS LÉGAUX

Nous entendons par moyens légaux ceux qui ne dépendent et ne peuvent venir que par la loi. Nous allons les examiner rapidement. Notons les principaux :

- 1° L'institution des Conseils de prud'hommes;
- 2° L'abaissement des droits de mutations et d'enregistrement;
- 3° Le dégrèvement de la propriété foncière;

- 4° L'assurance agricole obligatoire ;
- 5° L'impôt de prestations en nature ;
- 6° Le Crédit agricole.

1° *L'institution des Conseils de Prud'hommes ruraux.*

L'institution des Conseils de prud'hommes ruraux rendrait de grands services aux agriculteurs, cultivateurs et ouvriers des champs. Elle aurait pour but de concilier les parties en réglant amiablement et sans frais les différends qui naissent parfois sans motifs fondés entre les ouvriers et les maîtres. Elle ferait diminuer le nombre des procès, et serait d'un grand bien aux ouvriers qui perdent toujours leur temps et leur argent — le pain de la famille — devant les Tribunaux, car il faut bien le dire, avec regret, il y a des ouvriers et des patrons qui ne sont pas toujours raisonnables, et qui violent, à la légère, leurs engagements réciproques. Nous ne prétendons pas dire que les Conseils de prud'hommes ruraux apaiseraient toujours les parties, mettraient fin à toutes les querelles ou chicanes, mais nous aimons à le répéter, ils seraient d'une grande utilité dans nos campagnes.

2° *De l'abaissement des droits de mutation et d'enregistrement.*

Les droits de mutation et d'enregistrement sont si élevés, surtout dans les petites affaires, qu'ils entravent certainement les transactions et les échanges de parcelles entre petits propriétaires. Nous verrions avec plaisir une certaine diminution de ces taxes. Les propriétaires, petits et gros, les ouvriers qui veulent s'acheter une maison ou un petit lopin de terre sont frappés de l'énormité de ces droits de mutation et d'enregistrement : et, sans aucune raison apparente, ces droits sont d'autant plus élevés que les achats, les ventes et les successions portent sur un plus petit chiffre. De sorte que ces taxes accablent nos ouvriers agricoles. Un abaissement de ces droits faciliterait les échanges, les transactions seraient plus nombreuses, et le Trésor n'en souffrirait pas. Il en résulterait assurément un bien-être relatif pour la population ouvrière des champs.

## Leçons d'Horticulture

NOVEMBRE 1883.

*Plantations : Espèces à planter :*

*Poiriers, Pommiers, Pruniers, Pêchers, Framboisiers.*

<i>Vineuil :</i>	Jeudi 1 <sup>er</sup> , à 9 heures du matin, chez M. Dupré.
<i>Précy :</i>	Jeudi 1 <sup>er</sup> , à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Senlis :</i>	Dimanche 4, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Chantilly :</i>	Jeudi 8, à 9 heures du matin, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 9, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Baron :</i>	Dimanche 11, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Brasseuse :</i>	Jeudi 15, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 18, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 19, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 22, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 25, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 25, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

*Les leçons ne seront reprises qu'au mois de janvier.*

## Grandes Pépinières de Bargny, près Betz (Oise).

### ARMAND MOREL

*offre à la vente pour l'hiver 1883-1884 :*

#### **10,000 Arbres fruitiers**

en Poiriers scions, quenouilles et palmettes sur Coignassier et sur franc, — Pommiers scions et quenouilles sur doucin et paradis, — Péchers, Abricotiers, Pruniers et Cerisiers scions, palmettes et quenouilles, le tout en espèces bien variées, etc., etc.

#### **15,000 Arbres tiges fruitiers**

en Poiriers fruits à cidre et à couteau sur francs, — Pommiers fruits à cidre et à couteau sur franc, — Pruniers, Abricotiers, Cerisiers, etc., etc.

#### **Grande Quantité**

de Peupliers suisses régénérés et d'Italie, Ormes, Accacias, Grisards, Erables, Frênes, Marronniers, Tilleuls, Platanes, etc.

**Arbres verts** pour boisement et pour collection.

#### **Grande Quantité de Plantes vertes,**

Rhododendrons, Magnolias, Lauriers variés, Fusains variés, Mahonias, Hortensias, Aucubas, etc., etc.

**Arbustes** à feuilles caduques, espèces variées, pour parcs et jardins.

#### **300,000 Plants forestiers**

tels qu'Aulnes, Accacias, Bouleaux, Frênes, Erables, Noisetiers, Ormes, Charmes, Chênes, Chataigniers, Hêtres, Epiceas, Pins Sylvestre et Pins noirs d'Autriche, etc., etc.

#### **ENTREPRISE DE PLANTATIONS**

**Parcs, Jardins, Haies, Avenues et Bois.**

**PRIX TRÈS MODÉRÉS**

*Demander le Catalogue général, qui sera envoyé de suite.*

---

### **COULEURS ET VERNIS**

**MASTIC ET VERRES A VITRES**

coupés sur mesures

**pour serres et châssis de couches.**

S'adresser chez M. PAUL MEIGNAN, rue Vieille-de-Paris, à Senlis.